



**PRÉFET  
DE LA MOSELLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
départementale  
des territoires**

Metz, le 24 février 2022

Service Aménagement Biodiversité Eau  
Unité Police de l'eau

La responsable de l'unité police de l'eau

à

Affaire suivie par :

[delfina.de-magalhaes@moselle.gouv.fr](mailto:delfina.de-magalhaes@moselle.gouv.fr)

Tel : 03 87 34 33 22

Monsieur le Maire  
Mairie de Thionville  
Rue Georges Ditsch  
57100 Thionville

**OBJET** : Dossier de déclaration concernant le projet de construction immobilier (route de Metz) à Thionville - N°57-2021-00630  
Recevabilité

**RÉF.** : Y:\1. Dossiers PE\2150. EP\THONVILLE\2021 IDEA RTE DE METZ

**P.J.** : 3

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant le **projet de construction immobilier (route de Metz) à Thionville.**

Ce dossier a été déposé par : IDEA Construction

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration** et du **courrier de notification**

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration. Le dossier de déclaration doit être consultable en mairie.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,

  
Céline DELLINGER